

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 27 avril 2026 - 20h00

Présents : Christian Garrigue, Etienne Gavouyère, Stéphanie Modolo, Julien Carrier, Patricia Letellier, Pierre Marchat, Nicolas Perez, Bénédicte Peyrot, Isabelle Gensou, Catherine Vaillant, Berry Vos.

Pour la présentation du budget : Christophe Vaillant.

Date de convocation : 20 avril 2026

I. Validation du PV de la réunion du conseil municipal du 31 mars 2026

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque est approuvé.

II. Affectation des résultats 2025

M. le Maire procède à la présentation des résultats 2025.

L'affectation est approuvée à l'unanimité.

III. Vote des taux 2026

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux en vigueur de 2025, soit :

- Taux taxe foncière bâtie de 42,74%
- Taux taxe foncières non bâtie 127.95%
- Le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires est maintenu à 12.28.%.

IV. Approbation du budget primitif 2026 de la commune

- Une capacité d'investissement est reconstituée pour la réalisation des projets 2026 : Côte des Fourtous et Route des Cerisiers (75 000 €), toiture de l'abbatiale, mur de soutènement route de Sors, éclairage à détection parking/restaurant
- Les ressources (État, département et Grand Périgueux) sont en légère augmentation de 2 à 3%
- Au niveau des dépenses les principaux écarts identifiés sont le fauchage, les travaux sur les bâtiments et l'énergie.

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2026 à l'unanimité.

V. Délibérations :

- Modifications des statuts de l'ATD : Le conseil municipal valide à l'unanimité le changement des statuts de l'ATD.
- Convention de fauchage : Délibération validée à l'unanimité ; Mme Peyrot Bénédicte se déportant du vote.
- Autorisation d'engagement des démarches pour la création d'un Point d'Eau Incendie à la Fontenille : Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à engager les différentes démarches concernant cette création de PEI dont l'achat de terrain à M. Taulou Michel.
- Commission d'appel d'offres : Mme Vaillant Catherine, MM. Marchat Pierre, Gavouyère Etienne, Carrier Julien, Vos Berry et Garrigue Christian sont désignés par le Conseil municipal.
- Commission communale des impôts directs : 12 titulaires et 12 suppléants parmi la population paunatoise seront proposés.
- Commission de contrôle des listes électorales : 2 conseillers municipaux, un titulaire et un suppléant validés par la préfecture, un titulaire et un suppléant validés par le tribunal judiciaire
Au niveau du conseil municipal, sont désignées Mmes Letellier Patricia et Peyrot Bénédicte
- Délibération relative aux subventions aux associations : Le conseil municipal procède au vote des subventions.

Fin de séance : 23h00

